



Chacun a le droit d'être informé sur ses droits et devoirs, afin d'être en mesure de les mettre en œuvre.

Pour ce faire, il existe, au **Tribunal de proximité de Rambouillet** une permanence du CIDFF des Yvelines qui vous propose une information juridique confidentielle et gratuite ouverte à tous pour obtenir des informations et conseils juridiques en droit de la famille, droit du travail, droit pénal, droit de la consommation...

**Permanences CIDFF des Yvelines
le premier lundi du mois
de 9h00 à 12h00
sans prise de rendez-vous préalable**

Pour plus de renseignement, vous êtes invités à contacter le Tribunal de proximité
au : 01 30 46 29 60 ou accueil.rambouillet@justice.fr



Chacun a le droit d'être informé sur ses droits et devoirs, afin d'être en mesure de les mettre en œuvre.

Pour ce faire, il existe, au **Tribunal de proximité de Rambouillet** une permanence du CIDFF des Yvelines qui vous propose une information juridique confidentielle et gratuite ouverte à tous pour obtenir des informations et conseils juridiques en droit de la famille, droit du travail, droit pénal, droit de la consommation...

**Permanences CIDFF des Yvelines
le premier lundi du mois
de 9h00 à 12h00
sans prise de rendez-vous préalable**

Pour plus de renseignement, vous êtes invités à contacter le Tribunal de proximité
au : 01 30 46 29 60 ou accueil.rambouillet@justice.fr